

WARLUIIS / ROCHY-CONDÉ

Warluis et Rochy-Condé fusionnent au 1er janvier 2019 et porteront le nom de «Val d'Orgueil»

C'est désormais acté, Warluis et Rochy-Condé ne formeront qu'une seule et même commune au 1er janvier 2019. Ainsi en ont décidé les conseils municipaux des deux villages, fin juillet et début août. Elle portera le nom de Val d'Orgueil.

«Nous avons choisi d'étudier cette fusion avec Rochy-Condé car nous sommes deux communes de taille identique»,

souligne le maire de Warluis Christophe De Ponton d'Amécourt, «*et nous avons aussi des similitudes sociales, économiques et environnementales. Avec Monsieur Seguin, maire de Rochy-Condé, nous voulons défendre au mieux notre spécificité, à savoir la ruralité.*»

Dès lors, le conseil municipal fusionné comptera 27 élus. Quinze de Rochy, et douze de

Warluis (trois ne font plus partis du conseil). Puis, lors des élections de 2020, il passera à 23 élus. La commune nouvelle comptera un peu plus de 2200 habitants. «*Notre représentativité sera renforcée au sein de l'Agglo*», espère également le maire de Warluis. Le siège de la mairie se trouvera à Rochy-Condé, «*pour des questions d'aménagement*», mais chacune aura sa mairie annexe qui

gardera ses horaires habituels.

Les deux conseils municipaux voient également dans ce mariage l'idée «*de faire notre choix de partenaire, et de ne pas se le faire imposer plus tard. Il ne faut pas non plus oublier que l'Etat réduit considérablement les subventions allouées aux communes. Cette fusion permettra d'augmenter de 5% la dotation globale de fonctionnement pendant trois*

ans.» Des projets sont déjà en cours comme le réaménagement de la Halle à Warluis ou la réfection de la place de Rochy-Condé.

Coté impôts, les deux communes étant proches, un lissage sera effectué sur douze ans et devrait être favorable aux habitants de Warluis.

Pour les écoles, rien ne devrait bouger, selon l'Education Nationale consultée par les

deux mairies. Les agents municipaux seront au nombre de douze titulaires et un contractuel, avec l'idée d'optimiser les services. Les habitants enfin auront accès aux services et associations de l'autre commune.

«*Au final, cela apportera très peu de changements dans la vie quotidienne*», assurent les élus.

S.H.